



**HAL**  
open science

## Perspectives de la composition par âge en France

Gérard-François Dumont, Laurent Chalard

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Laurent Chalard. Perspectives de la composition par âge en France : Un vieillissement très inégal selon les territoires urbains et ruraux. *Population et avenir*, 2009, 691, pp.16-19. 10.3917/popav.691.0016 . halshs-00770262

**HAL Id: halshs-00770262**

**<https://shs.hal.science/halshs-00770262>**

Submitted on 13 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Perspective de la composition par âge en France

## Un vieillissement très inégal selon les territoires urbains et ruraux

**Au fil du XXI<sup>e</sup> siècle, la question du vieillissement sera centrale en Europe<sup>1</sup> comme dans le monde. En France, à l'horizon 2030, selon les projections moyennes, la population de la France devrait vieillir, le nombre des personnes âgées devrait progresser et celui des personnes âgées dépendantes également. Mais, d'une part, ces évolutions seraient très différenciées selon les territoires et notamment leur caractère urbain ou rural. D'autre part, le rythme de ces évolutions serait discontinu.**

C

eci est montré par une étude de *Population & Avenir*<sup>2</sup> dont quelques enseignements essentiels sont résumés dans cet article. Cette étude a choisi deux échantillons géographiques, les quatorze départements les plus urbains et les quatorze les plus ruraux de la France métropolitaine.

### Le choix de l'échantillon de 28 départements

Les quatorze départements de France au plus fort taux d'urbanisation comptent chacun plus d'un million d'habitants selon le dernier recensement exhaustif et une densité supérieure à 200 habitants par km<sup>2</sup>. Les

quatorze départements les plus ruraux ont moins de 250 000 habitants et une densité inférieure à 44 habitants par km<sup>2</sup>.

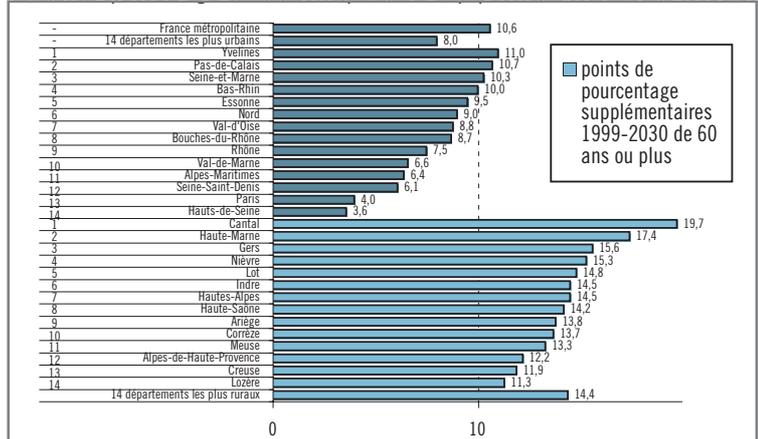
### Un large éventail d'intensité du vieillissement selon les territoires urbains

Parmi les quatorze départements les plus urbains de la France métropolitaine, quatre vieilliraient de plus de 10 points, pour une moyenne de 8 points. Les quatre plus forts vieillissements seraient constatés dans deux départements de la Grande couronne parisienne, la Seine-et-Marne et les Yvelines, en raison du vieillissement d'actifs demeurant sur place. Suivraient le Pas-de-Calais, qui subirait un départ assez important des jeunes, alors qu'une part importante de ses personnes âgées vieillirait sur place, et le Bas-Rhin, avec un vieillissement sur place relativement important. Ensuite, l'Essonne (9,5 points), le Nord (9 points), le Val-d'Oise (8,8 points) et les Bouches-du-Rhône (8,7 points) auraient également une hausse supérieure à la moyenne urbaine de 8 points. Les six autres départements urbains auraient un vieillissement inférieur et, parfois, nettement inférieur, à la moyenne urbaine. Le Rhône, nettement inférieur, à la moyenne urbaine. Le Rhône, les Alpes-Maritimes et la Seine-Saint-Denis s'inscriraient dans une logique migratoire, notamment internationale, qui limiterait leur vieillissement. Enfin, les plus faibles augmentations du vieillissement, parmi les départements urbains, se constateraient à Paris (4 points) et dans les Hauts-de-Seine (3,6 points), deux départements répulsifs pour les personnes âgées et attirants pour les jeunes.

### Un vieillissement toujours plus intense que la moyenne nationale dans les territoires ruraux

Mais le vieillissement de la population à l'horizon 2030 serait plus important pour les départements ruraux que pour les départements urbains. Parmi les quatorze territoires départementaux les plus ruraux, l'augmentation du vieillissement 1999-2030 la plus forte se constaterait dans le département du Cantal (près de 20 points), devant la Haute-Marne, mais pour des raisons légèrement différentes. Le Cantal serait attractif pour les personnes âgées et conserverait une faible fécondité, alors que la Haute-Marne connaîtrait une émigration des jeunes. Suivraient, au troisième et

### 1. LE VIEILLISSEMENT 1999-2030 : AUGMENTATION DU POURCENTAGE DES 60 ANS OU PLUS DANS LA POPULATION



© Gérard-François Dumont - chiffres Insee métropole scénario central.

quatrième rang, le Gers et la Nièvre (avec une augmentation de 15 points). Plus loin, au onzième rang, la Meuse connaîtrait un moindre vieillissement (13,3 points) que la moyenne des départements ruraux (14,4 points), car elle serait peu attirante pour les personnes âgées et sa fécondité demeurerait relativement plus élevée. Suivraient les Alpes-de-Haute-Provence, département qui attirerait non seulement des personnes âgées mais aussi des jeunes. Les départements ruraux qui vieilliraient le moins (hausse inférieure à 12 points) seraient la Creuse et la Lozère, deux départements attractifs pour les personnes âgées et déjà très vieillies en 1999.

## Une augmentation plus élevée du nombre des personnes âgées dans les territoires urbains

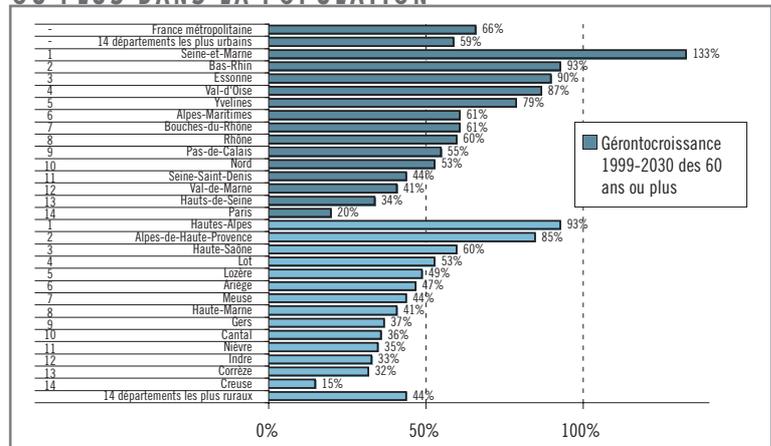
La gérontocroissance 1999-2030 des personnes âgées de 60 ans ou plus concernerait tous les départements étudiés sans exception, mais avec de très fortes différences d'intensité. La gérontocroissance nationale serait de 66 %, et celle de l'ensemble des départements urbains serait plus élevée (59 %) que celle de l'ensemble des départements ruraux (44 %), le classement des vingt-huit départements laissant alterner les deux types de départements.

La plus forte gérontocroissance, largement devant les autres, marquerait un département urbain, la Seine-et-Marne, où nombre de personnes actives de 1999 avanceraient en âge sur place, ce qui peut s'expliquer notamment par le grand nombre de maisons individuelles, habitat que les personnes âgées privilégient tant qu'elles sont en bonne santé. Conséquence de son accueil d'actifs durant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, le nombre de personnes âgées de Seine-et-Marne devrait plus que doubler, avec une augmentation de 133 % des personnes âgées de 60 ans ou plus entre 1999 et 2030. Au deuxième rang, se retrouveraient à égalité (hausse de 93 %) un département urbain, le Bas-Rhin, et un département rural, les Hautes-Alpes, mais non exactement pour les mêmes raisons, le Bas-Rhin enregistrant l'effet du vieillissement sur place des personnes âgées alors que le département des Hautes-Alpes attirerait nombre de personnes âgées.

Les trois départements situés aux trois premiers rangs de la gérontocroissance seraient suivis, avec une augmentation comprise entre 80 et 90 %, par l'Essonne et le Val-d'Oise, deux départements urbains, selon une logique comparable à celle de la Seine-et-Marne, mais moins intense, et les Alpes-de-Haute-Provence, un département rural, attirant pour les personnes âgées, selon une logique semblable à celle du département voisin des Hautes-Alpes. Au septième rang, les Yvelines suivraient de près, avec une hausse de 79 %.

Finalement, il y aurait donc plus de départements urbains (cinq) que de départements ruraux (deux) parmi les sept plus fortes gérontocroissances, ce qui est conforme à la moyenne, caractérisée par une prédominance urbaine dans la gérontocroissance, soit une situation inverse de celle du vieillissement. La gérontocroissance serait une évolution majeure en zone urbaine car, en dépit des migrations des personnes âgées, tout particulièrement au moment de l'âge de la retraite,

## 2. LA GÉRONTOCROISSANCE 1999-2030 : AUGMENTATION DU NOMBRE DES 60 ANS OU PLUS DANS LA POPULATION



© Gérard-François Dumont - chiffres Insee métropole scénario central.

te, la majorité d'entre elles vieilliraient là où elles ont travaillé. La gérontocroissance serait donc plus élevée dans les zones de fortes préférences des quadragénaires et quinquagénaires, donc d'actifs, des années 1980 et 1990, soit les zones urbaines, en particulier les zones périurbaines et parurbaines. Autrement dit, le caractère urbain de la gérontocroissance serait un effet de long terme du déroulé du processus de métropolisation de décennies précédentes.

### Les dix gérontocroissances les plus faibles

En conséquence, parmi les dix plus faibles gérontocroissances des 28 départements étudiés, se situant tant en dessous de la moyenne nationale que de celles des départements urbains et des départements ruraux, se trouveraient une majorité de départements ruraux (sept), et seulement trois départements urbains. Le Val-de-Marne, répulsif pour les personnes âgées, et la Haute-Marne, enregistrant l'effet à long terme de l'émigration antérieure de jeunes, seraient ensemble au dix-neuvième rang, avec 41 %. Suivraient le Gers, le Cantal et la Nièvre, autour de 36 %, puis l'Indre (33 %) et la Corrèze (32 %), devancés par les Hauts-de-Seine, avec une logique en partie semblable à Paris dans ce dernier département. Les plus faibles gérontocroissances seraient relevées à Paris (20 %), département répulsif pour les personnes âgées, et dans la Creuse (15 %), suite à la disparition des générations les plus âgées, remplacées par des générations moins nombreuses.

## Lexique

**Vieillesse de la population** : accroissement de la proportion du nombre des personnes âgées dans la population totale.

**Gérontocroissance**<sup>3</sup> : augmentation du nombre des personnes âgées dans une population.

**Personnes âgées dépendantes** : personnes subissant une perte d'autonomie physique et psychique.

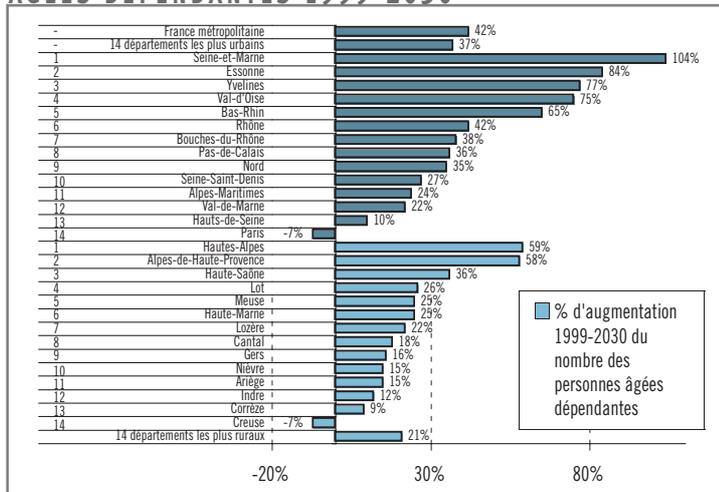
\* Université de Paris-Sorbonne.

1. Dumont, Gérard-François et alii, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

2. « L'évolution territoriale du vieillissement et de la dépendance en France à l'horizon 2030. Quelles différences selon les départements urbains et ruraux ? », étude réalisée par Gérard-François Dumont, avec la collaboration de Laurent Chalard et de Population & Avenir, 113 pages plus un volume annexe de tableaux détaillés, Population & Avenir, 2008.

3. Cf. Wackermann, Gabriel (direction), *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses, 2005.

## 3. L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES 1999-2030



© Gérard-François Dumont - chiffres Insee métropole scénario central.

migratoire des années passées exercée sur les personnes âgées de la classe d'âge 60-74 ans.

Les sept plus faibles croissances de personnes âgées dépendantes (entre 9 et 20 %) se situeraient dans six départements ruraux : Cantal, Gers, Nièvre, Ariège, Indre, Corrèze et, seul département urbain, les Hauts-de-Seine (10 %). En revanche, deux diminutions du nombre de personnes âgées dépendantes auraient lieu dans un département urbain, Paris (-7 %), et dans un département rural, la Creuse (-7 %), en raison d'une faible gérontocroissance des 75 ans ou plus, combinée à une diminution projetée des taux de dépendance.

Mais l'étude montre qu'en valeur absolue, le panorama concernant les personnes âgées dépendantes serait différent, étant donné les populations totales très inégales entre les quatorze départements urbains et ruraux.

### Quatre enjeux pour l'avenir

Les analyses conduites mettent bien en évidence les enjeux du futur.

■ Le premier tient tout simplement au fait que les territoires français présenteront à l'horizon 2030 des **caractéristiques démographiques inédites**. En particulier, les compositions par âge des populations se présenteront sous des formes souvent jamais rencontrées dans le passé et impliquant, *ipso facto*, une structure nouvelle des besoins sociaux. Les politiques publiques devront donc être en permanence inventives pour répondre à des sociétés aux compositions à la fois nouvelles et changeantes, et marquées en outre par des évolutions de la sociologie de la famille qui s'ajouteront aux changements quantitatifs examinés dans cette étude. Les différents acteurs du secteur privé et du secteur public soucieux de réagir et d'anticiper sur ces phénomènes et œuvrant ensemble dans le même sens se doivent de savoir prendre en compte l'intensité variée des évolutions démographiques et leurs diverses implications territoriales.

■ Le deuxième enjeu pose la question de l'application du principe de **subsidiarité**. Compte tenu des évolutions variées selon les territoires, il apparaît clairement que les politiques publiques du vieillissement, même si elles se basent sur des principes nationaux, doivent être conçus de façon à s'adapter aux réalités locales, à la géodémographie spécifique de chaque territoire. Il en est, bien entendu, de même pour les services à déployer.

■ Un troisième enjeu tient à la nécessaire **solidarité entre les territoires**. Sur chaque territoire, des évolutions démographiques propres exerceront des conséquences à la fois sur la façon dont s'exerceront les solidarités naturelles, sur la création de richesses susceptible de financer ce que l'économie appelle les besoins collectifs, comme sur les budgets des collectivités territoriales. Or, si les territoires ont des marges de manœuvre sur leur attractivité et donc sur la composition de leur peuplement, ils subissent aussi des phénomènes sociétaux liés à l'héritage démographique ou à des départs ou des arrivées d'habitants sur lesquels ils n'ont guère la maîtrise. La logique de la décentralisation qui a attribué certaines compétences, mais aussi les

La gérontocroissance de l'ensemble des départements ruraux serait donc moins importante que celle de l'ensemble des départements urbains, car le premier compte un faible potentiel de départ, lié à sa faible population et à sa faible proportion d'actifs en 1999, même si l'installation de retraités dans ces départements augmenterait leur nombre relatif et contribuerait donc à leur gérontocroissance. Autrement dit, sans cet apport de retraités, la gérontocroissance rurale serait encore plus faible.

#### Une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes plus forte dans les territoires urbains

L'augmentation 1999-2030 du nombre de personnes âgées dépendantes serait de 42 % pour la France métropolitaine, mais moindre pour la moyenne des quatorze départements les plus urbains (37 %) comme pour celle des quatorze départements les plus ruraux (21 %).

En valeur relative, les cinq plus forts pourcentages d'augmentation du nombre des personnes âgées dépendantes se trouveraient dans des départements urbains. La Seine-et-Marne arriverait en tête avec un peu plus qu'un doublement (104 %). Elle serait suivie par les trois autres départements de la Grande couronne parisienne : l'Essonne, le Val-d'Oise et les Yvelines, avec une croissance autour de 80 %. En 1999, ces départements se distinguaient par le plus faible nombre de personnes âgées dépendantes, ce qui expliquerait en partie leur croissance la plus élevée, ces départements étant les plus concernés par la gérontocroissance des 75 ans ou plus, du fait du maintien sur place des générations arrivées dans ces départements trente ou quarante ans auparavant et de la longévité accrue résultant des hypothèses du scénario central. En cinquième position se trouverait le Bas-Rhin (65 %), avec aussi une forte gérontocroissance des 75 ans ou plus, héritage d'une fécondité relativement plus élevée. Il serait suivi par deux départements ruraux, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (près de 60 %), pour les mêmes raisons que la Grande couronne parisienne, conséquence de leur attractivité

obligations financières qui leurs sont liées, signifie des engagements fort variés selon les territoires en fonction de leurs propres caractéristiques géodémographiques. De telles évolutions appellent d'une part un incontestable renforcement des méthodes de **péréquation**, au risque de creuser des inégalités territoriales, voire de mettre en grande difficulté certaines collectivités territoriales. D'autre part, elles demandent des politiques de péréquation fondées sur les règles d'adaptation, compte tenu des variations des compositions démographiques selon les périodes.

■ Tout ce qui précède montre que la question de la gérontocroissance et de la dépendance n'est nullement indépendante de l'ensemble des autres caractéristiques démographiques des territoires. Étudier la gérontocroissance, analyser la dépendance des personnes âgées, c'est examiner des populations arrivant à des âges supérieurs. Mais trouver des réponses adaptées à ces questions ne peut se faire sans

organiser l'ensemble des solidarités nécessaires entre toutes les générations, sans une **approche intergénérationnelle** qui doit être au cœur des analyses et des actions conduites par les responsables des communes, des intercommunalités, des départements, comme des régions. Les politiques du vieillissement ne doivent pas être isolées des autres politiques, mais au contraire trouver et mettre en œuvre des réponses transversales, les bons équilibres sociétaux se réalisant lorsque les solidarités entre les générations s'exercent pleinement. Les politiques mises en place doivent apprendre à plusieurs générations différentes en âge, donc en culture comme en histoire, à vivre ensemble. Pour ne citer qu'un exemple, des politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire facilitant la mixité générationnelle forment l'une des bases de la réussite des territoires à répondre aux défis collectifs du vieillissement, qui résulte d'ailleurs largement de cette grande chance qu'est la longévité accrue. ●

## Adhérer

à l'association  
**Population & Avenir**  
reconnue d'utilité publique

### C'est soutenir son action

- développement de la culture démographique
- traitement de l'information démographique, géographique et sociale
- analyse sous l'éclairage révélateur de la science de la population
- propositions pour l'avenir
- diffusion pédagogique au service de la citoyenneté

### ■ Oui, j'adhère à l'association **Population & Avenir**

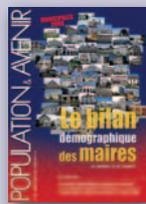
Cochez la case de votre choix

Adhésion 2009  **25 €**  
Membre actif  **50 €**  
Soutien  **100 €**

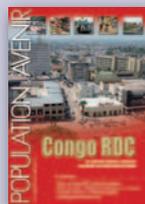
**Membre bienfaiteur**  
à partir de **150 €**  .....

66 % de la cotisation ou du don supplémentaire à Population & Avenir, association reconnue d'utilité publique, est déductible, à la hauteur de 20 % du revenu imposable (art. 238 bis du CGI).  
Nous vous enverrons un reçu fiscal.

## Commander la collection 2008



**n° 686**  
• Le bilan démographique des maires.  
• La recomposition du peuplement de la Russie (dossier pédagog., programme de Terminale).



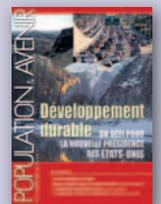
**n° 687**  
• Congo RDC : Population et aménagement d'un immense pays.  
• Nourrir les hommes Quelles modalités, quels enjeux ? (dossier pédagog., 2°).



**n° 688**  
• Mexique : le sombrero de Mexico se réduit relativement.  
• L'urbanisation en Amérique latine (dossier pédagog., 5°).



**n° 689**  
• Une nouvelle France à aménager.  
• Un enjeu pour l'Union européenne : Comment les questions démographiques interfèrent-elles dans les débats européens ? (dossier pédagog., Terminale ou 1<sup>re</sup>).



**n° 690**  
• Les États-Unis face au développement durable.  
• Heurs et malheurs dans l'aire urbaine de Paris : l'exemple de Champlan (dossier pédagog., 4<sup>e</sup>).  
• Géographie mondiale des populations.

**Règlement à adresser à :** Population & Avenir, 35, av. Mac-Mahon, 75017 Paris.

- par chèque bancaire à l'ordre de *Population et Avenir*
- par virement à notre CCP PARIS 152-17 W.
- par carte bancaire sur [www.population-demographie.org](http://www.population-demographie.org) (paiement sécurisé)

### VOS COORDONNÉES

M.  Mme  Mlle

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

### ■ La collection

**2008 • 40 € = .....**

n° 686 • 10 € x ..... = .....

n° 687 • 10 € x ..... = .....

n° 688 • 10 € x ..... = .....

n° 689 • 10 € x ..... = .....

n° 690 • 10 € x ..... = .....

**TOTAL .....**